



Défense des Statuts, des emplois et des missions Toutes et tous en grève le 3 mai 2018 pour la sauvegarde du service public.

Depuis le 3 avril, les cheminot.e.s sont en grève pour défendre le service public et leur statut. Macron leur a répondu dans sa longue interview qu'il irait jusqu'au bout et que leur grève n'était pas légitime puisque leur statut était maintenu. Nonobstant, c'est un mensonge puisque d'ici un an, Macron veut remettre en cause leur régime particulier de retraite, l'une des pièces centrales de leur statut.

Les cheminot.e.s ont raison de se battre pour la défense du service public ferroviaire, la défense de leur statut. Ils défendent ainsi les intérêts de toute la population. Nous nous reconnaissons dans leur grève. Leurs revendications sont les nôtres. Comme celles des personnels hospitaliers pour la défense de l'hôpital public, des EPAHD. Comme celles des enseignant.e.s et des étudiant.e.s en lutte contre Parcours sup et pour la défense des diplômes nationaux et le service public de l'enseignement supérieur.

De la même manière nous sommes résolu.e.s à bloquer l'offensive du gouvernement contre le démantèlement de la DGFIP, contre la destruction du statut général des fonctionnaires, contre nos statuts particuliers et contre nos règles de gestion.

Macron a déclaré lutter contre la fraude fiscale alors qu'il se prépare à démanteler la DGFIP. Lutter contre la fraude, c'est d'abord défendre le service public comptable, fiscal et foncier, c'est arrêter les suppressions d'emplois, car sans agent.e, il n'y a pas de contrôle fiscal. Lutter contre la fraude fiscale ce n'est certainement pas liquider la DGFIP et ses missions.

Face à cela, les agent.e.s de la DGFIP et plus particulièrement celles et ceux de Paris ont décidé de se mobiliser. Mais a priori cela ne plaît guère à notre Direction Générale. En effet, cette dernière a donné instruction à la direction régionale Paris de menacer de sanctions les agent.e.s parisiens en grève sur le site du 9^e rue du Uzès et du 3/4^e rue Michel Le Comte. Depuis les 9 et 10 avril, les collègues de ces deux sites ont décidé la grève reconductible pour l'abandon de CAP 22, pour la défense de toutes les missions, de tous les services et de tous les emplois.

L'administration a donc remis sur le site de la rue d'Uzès la note de service suivante aux collègues présent.e.s : « *vous avez participé ce jour à une action de blocage du site sis 9 rue d'Uzès (2ème) de la direction interdisant aux personnels l'accès aux locaux. Je vous rappelle que cette action qui constitue une atteinte à la liberté de travailler est totalement illicite. Sans préjudice des suites, notamment administratives, qui pourront être données, je vous informe qu'il sera procédé à une retenue d'1/30e sur votre traitement. Il en sera de même pour chaque journée de blocage.* » Rue Michel Le Comte la même démarche a été engagée .

Il est clair qu'à Bercy on craint qu'une mobilisation puisse se développer à la DGFIP au moment où la grève à la SNCF bloque le pays.

Les sections syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP exigent l'abandon de toutes les menaces de sanctions contre les agent.e.s.

Parce que défendre le service public est légitime,
Parce que faire grève pour le défendre est légal,
Parce que nous sommes en état de légitime défense :

Les sections syndicales appellent tous les agent.e.s de la DRFiP à la mobilisation et à se réunir en assemblées générales.

Les sections syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP appellent tous les collègues de la DRFiP à la grève le 03 mai et à se rassembler à Réaumur à 10 heures pour une AG départementale.

Pour sauvegarder le service public nous revendiquons :

- l'abandon des projets destructeurs annoncés par CAP22
- l'arrêt des suppressions d'emplois et le comblement des postes vacants
- l'arrêt des restructurations/fusions/réorganisations
- la défense du Statut Général et des statuts particuliers
- le retrait des nouvelles règles de mutation
- l'augmentation de nos salaires
- abrogation du jour de carence

Paris le 19 avril 2018